

Gestion stratégique de projet (mars)

installation 3 j

Objectifs de la formation

Définir une stratégie globale de projet adaptée à sa situation en comprenant les enjeux et les conséquences des choix à faire

Pré-requis

aucun

Déroulé

JOUR 1 : STATUTS

- Comprendre l'ensemble des statuts juridiques, fiscaux et sociaux
- Savoir choisir les plus adaptés à son projet compte tenu de l'ensemble des ateliers

JOUR 2 : CHIFFRER SON PROJET ET FINANCEMENTS

- Apprendre les différents systèmes de financement des projets
- Anticiper les risques financiers liés à un crédit
- (re)Définir la dimension du projet et sa stratégie de financement- comprendre les outils de chiffrage
- itinéraire technique
- apprendre à réaliser un calendrier de trésorerie, un plan de financement et un compte de résultat prévisionnel

JOUR 3 : TÉMOIGNAGES, PLAN D'ACTION ET ÉVALUATION

Méthodes pédagogiques : Alternance d'apports et de temps d'échange où la participation des stagiaires est valorisée.

Mode de validation de la formation : remise d'une attestation de présence

Infos complémentaires



Durée de la formation 3 jour(s)

Date limite d'inscription 12/03/2018

Tarifs

Adhérent 0€

Non adhérent 0€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

non agricole se renseigner

Plus de renseignements

Lydie Chaffotte, responsable de stage

lydie.chaffotte@gmail.com

Terres Vivantes

6 rue Filandière

34 800

Clermont l'Hérault

Tel. 04 67 96 41 05

www.terresvivantes.org

N° d'organisme de formation :

91340637024

repas tiré du sac, apporter ordinateur J2

Dates, lieux et intervenants

26 mars 2018

09:30 - 17:30 (7hrs)

terres vivantes 6 rue filandière
34800 Clermont l'H

Lydie chaffotte, formatrice tv

29 mars 2018

09:00 - 17:00 (7hrs)

terres vivantes 6 rue filandière
34800 clermont l'h

Marie Laure Gutierrez / Chloé Cadier/ Estelle Olive,
formatrices TV.
Intervenants

05 avr 2018

09:00 - 17:00 (7hrs)

sur le terrain et terres vivantes 6 rue filandière
34800 Clermont l'H

Valérie Glain/Astrid Van den Berg, formatrices TV.
Témoignage Agriculteurs

Financier(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Formation prise en charge par VIVEA

Merci de :

- vous assurer d'être à jour de vos cotisations VIVEA auprès de la MSA

- ou de vous munir de l'attestation délivrée par le point info installation le cas échéant et de la prescription PPP.

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))